

Après tout : une forme de temporalité énonciative ¹

Corinne ROSSARI

Université de Fribourg

Violaine PAILLARD

Université de Fribourg

1. Introduction

Difficile de trouver un morphème plus caméléonesque qu'*après tout* ². Il n'est pas un type de configuration discursive qui lui résiste franchement. En maintenant la même valeur sémantique, *après tout* (AT) peut tout aussi bien se glisser dans des configurations où les énonciations X et Y qu'il paraît mettre en rapport sont co-orientées que dans celles où elles sont anti-orientées. Il est également tout à fait attendu dans des configurations où Y sert de commentaire à X ou encore où Y sert à dévaloriser la force illocutoire transmise par X. En voici quelques exemples. Nous les construisons pour bien mettre en évidence la panoplie de liens qui peuvent se tisser entre les deux énonciations qui pourtant semblent bien être unies par AT.

Configurations co-orientées

- (1) Paul doit avoir besoin de dormir. *Après tout* il n'a pas fait la sieste.
- (2) Cette voiture est hors de prix. *Après tout* elle a déjà plus de 100 000 Km.

Configurations anti-orientées

- (3) Paul est pénible. *Après tout* presque tous les enfants de son âge sont pareils.
- (4) Cette voiture est hors de prix. *Après tout* j'ai des économies et elle me plaît.

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (n° 610-062821) et intitulé *Typologie sémantique et classification des emplois des connecteurs du français*. Nous tenons à remercier les autres membres de l'équipe, Anne Beaulieu-Masson et Corina Cojocariu, ainsi que nos deux relecteurs dont les remarques, critiques, suggestions nous ont aidées à éclaircir bon nombre de points dans notre analyse.

² Etant donné l'objectif global du projet dans lequel s'intègre cet article – proposer les fondements pour une typologie des connecteurs – nous nous centrons sur les cas où *après tout* revêt le plus clairement une fonction de connecteurs, à savoir ceux où le marqueur se situe à la charnière de deux énonciations.

Configurations de commentaire

- (5) Luc a divorcé l'an dernier. *Après tout* il a bien fait.
 (6) Alphonse a quitté la Pologne. *Après tout* il n'y était pas heureux.

Configurations illocutoires

- (7) Je ne supporte pas Luc. *Après tout* qu'importe !
 (8) Va voir Marie ! *Après tout* fais comme tu le sens.
 (9) Qui as-tu vu hier soir ? *Après tout* ça ne me regarde pas !

Dans ces différentes configurations, AT ne change pas de valeur sémantique. On n'a guère l'impression qu'il revêt le sens de *car* dans une configuration comme (1), celui de *mais* en (4) ou encore celui de *enfin* en (8), bien qu'il soit remplaçable par chacun de ces connecteurs dans ces trois discours. A la différence d'un morphème comme *donc* qui semble pouvoir être parfois un marqueur de déduction (*Paul est un enfant, donc il fait des bêtises*), parfois un marqueur de reformulation paraphrastique (*Je viendrai samedi, donc demain*), parfois encore une pure interjection (*Qu'il est donc gentil Paul !*), AT n'est pas en soi polymorphe, comme nous allons tâcher de le montrer. Il ne s'agit donc pas d'un cas de polysémie ou d'un cas de polyfonctionnalité, cas courants dans la problématique de la sémantique des connecteurs.

Notre propos sera de décortiquer le mécanisme discursif responsable de la facilité avec laquelle AT s'intègre dans des configurations aussi différentes, et ce, tout en maintenant la même valeur.

2. Comment les différentes descriptions rendent-elles compte de sa souplesse d'emploi ?

Peu de connecteurs ont été autant diversement décrits que ne l'a été AT : certains auteurs ont cherché à spécifier le lien sémantique qu'AT peut établir entre deux segments de discours, tandis que d'autres ont préféré le présenter comme n'ayant d'incidence que sur la séquence discursive où il apparaît. Il ne s'agit pas ici de rappeler toutes les hypothèses qui ont pu être avancées, mais plutôt de proposer une courte synthèse des travaux concernant ce morphème, selon l'une ou l'autre de ces deux options qu'ont pu adopter les auteurs.

Une des premières descriptions est due à un auteur anglophone, D. Brockway / Blakemore (Brockway 1982 et Blakemore 1987). Elle s'est intéressée à l'impact argumentatif d'*after all* – que Roulet (1990 : 331) tient pour l'équivalent d'AT – dans une suite d'énoncés. Que ce soit dans son article de 1982 ou de 1987, Blakemore qualifie *after all* d'introducteur d'argument : l'énoncé qu'il marque serait mobilisé en tant que prémisses

d'une argumentation explicitée par l'énonciation précédente. Les séquences (1) et (2) seraient des exemples d'un tel emploi. L'hypothèse de Blakemore conduit, cependant, à décrire AT comme un marqueur « schizophrène », susceptible d'emplois aux valeurs opposées, puisqu'il peut être observé dans des configurations anti-orientées, comme en (3) ou en (4).

Jayez (1983) a aussi choisi de décrire AT comme marquant un lien entre deux segments de discours. A l'inverse de Blakemore, Jayez considère qu'AT ne peut s'insérer que dans un énoncé qui réalise un « acte de conclusion », i.e. compris comme une « assertion décisive » constituant l'aboutissement d'un « déroulement cognitif » en ce qu'elle permet de répondre à une « interrogation potentielle » (Jayez 1983 : 30). L'auteur donne une représentation formelle de la conclusion (*ibid.* : 42-43), qui peut d'ailleurs être autant le résultat d'une déduction logique que la dernière étape d'une suite d'états précédents. Cependant, ce format a été conçu pour s'appliquer aussi à des configurations hypotaxiques, ou marquées par d'autres connecteurs (*donc, finalement,...*), et ne peut ainsi servir une description approfondie, aux ambitions contrastives, des liens sémantiques qu'établirait AT entre deux énoncés. De plus, la valeur « polémique » (*ibid.* : 43) que Jayez attribue à AT n'est pas suffisante pour prévoir les cas où la présence du marqueur serait inappropriée (cf. *supra*, points 3 et 4.3).

Un autre type de solution d'analyse a pu être envisagée : il s'agit de nier la possibilité du marqueur de prendre comme antécédent le contexte linguistique gauche. AT n'aurait d'autre effet que de permettre une interprétation particulière du segment dont il dépend. C'est la position des auteurs du TLF, selon lesquels AT « sert à introduire une affirmation considérée comme décisive malgré tout ce qui précède », mais aussi celle de Roulet (1987 et 1990), ou encore de Ducrot (1996). D'après ce dernier, la possibilité d'introduire autant un argument qu'une conclusion, ou encore une opposition, grâce à AT est indice de son fonctionnement purement énonciatif :

« ce que fait plutôt AT, du point de vue du sens, c'est relier l'énonciation même du segment qui le contient à une certaine raison, souvent implicite, de ne pas faire cette énonciation » (Ducrot 1996 : 342),

pour preuve la facilité de suppression du marqueur. Nous verrons pourtant qu'il n'en va pas toujours ainsi (cf. *supra*, point 3).

Roulet, quant à lui, définit AT comme un connecteur reformulatif (non-paraphrastique) reliant un point de vue disponible en mémoire discursive et un énoncé exprimant un point de vue inédit de l'énonciateur.

« Ce nouveau point de vue est présenté comme étant difficile d'accès dans le contexte immédiat et comme résultant d'un revirement de l'énonciateur, c'est-

à-dire d'un changement brusque d'opinion prenant le contre-pied d'un point de vue antérieur » (Roulet 1990 : 337).

Si cette hypothèse s'adapte fort bien à l'analyse de configurations anti-orientées, illocutoires ou même de commentaire, elle semble un peu forcée pour rendre compte des cas de co-orientation argumentative, pour lesquels il serait difficile de supposer un quelconque « revirement » de l'énonciateur.

Au terme de ce bref état de la question, il semble justifié de se demander si AT relie deux énonciations ou si, au contraire, il serait souhaitable de restreindre l'étude de son fonctionnement à la seule énonciation où il apparaît.

3. Y a-t-il mise en relation des énonciations par AT?

Une hypothèse qui rendrait aisément compte du comportement particulièrement souple du marqueur consisterait à dire que AT ne met pas en relation les énonciations qui l'entourent. Il situerait contextuellement celle dans laquelle il intervient, mais il n'opérerait pas d'ancrage sur le contexte linguistique gauche. Ainsi les énonciations seraient libres d'entretenir toute relation de discours assurant leur cohérence, et ce de manière complètement indépendante de l'emploi de AT. Nous allons montrer par deux moyens différents qu'une telle thèse n'est pas tenable.

(i) Il est de nombreuses configurations dans lesquelles c'est AT qui assure la cohérence de l'enchaînement. Sa suppression induit *ipso facto* une perte de la motivation qui fonde l'association des deux énonciations (dites X pour celle de gauche et Y pour celle de droite). Il suffit de prendre le cas des configurations censées illustrer des enchaînements illocutoires ou des celles qui exemplifient l'anti-orientation argumentative entre X et Y.

- (10) Je ne supporte pas Luc. ?? Qu'importe !
- (11) Va voir Marie ! ?? Fais comme tu le sens.
- (12) Qui as-tu vu hier soir ? ?? Ça ne me regarde pas !
- (13) Cette voiture est hors de prix. ?? J'ai des économies et elle me plaît.

La présence de AT assure donc bien un lien entre X et Y, ce qui ne veut pas dire, comme on le verra, qu'il les met directement en relation comme pourrait le faire *mais*, en (13), par exemple.

(ii) La présence de AT peut susciter des difficultés interprétatives pour un enchaînement senti comme parfaitement bien formé sans le marqueur ou avec un autre marqueur.

- (14) C'est une folie que d'acheter cette voiture. ?? *Après tout* je vais le faire.
- (15) C'est une folie que d'acheter cette voiture, *mais* je vais le faire.

- (16) Bonne nouvelle, Marie est bien arrivée. ?? *Après tout* elle vient de nous appeler.
- (17) Bonne nouvelle, Marie est bien arrivée. Elle vient de nous appeler

Il est ainsi attesté qu'AT a une incidence sur le rapport qui unit X et Y. Nous allons voir que la manière dont X et Y sont associés grâce à AT présente à la fois des différences et des points communs avec une marque logico-sémantique comme *mais* ou *car* et avec un marqueur de correction comme *enfin*.

4. Comment se fait la mise en rapport entre X et Y au moyen de AT?

Notre hypothèse est que, lorsque AT met en rapport X et Y, il le fait en signalant que l'état d'information préalable à l'énonciation de X n'était pas le « bon » état d'information pour énoncer X et que l'état d'information construit après l'énonciation de Y aurait été le « bon » état. Il aurait donc fallu partir de cet état pour produire une première énonciation. Cette méprise sur l'état d'information préalable à l'énonciation donne lieu à deux effets : soit l'énonciation de X a encore plus de raison d'être, soit elle n'a plus de raison d'être. Nous représentons formellement le fonctionnement selon lequel AT agirait comme un inverseur d'états d'informations par une **opération de révision**.

4.1. Outils de représentation

Le mécanisme discursif activé par AT sera décrit avec des outils empruntés à la sémantique dynamique de Veltman (1996). On y présume que chaque énonciation a un effet sur un état d'information en conduisant à la suppression de certains mondes de cet état. Un état d'information est un ensemble de différents mondes. Chaque monde est composé d'un ensemble fini de propositions. Chacun de ces états comporte *a priori* toutes les propositions susceptibles de représenter une image de la réalité : l'accroissement du savoir est ainsi figuré par la suppression des mondes de l'état dans lesquels une certaine proposition n'est pas vérifiée.

Une opération de révision sur un état d'information conduit soit à supprimer la mise à jour qui y a été faite – on revient alors à l'état antérieur à l'énonciation – soit à supprimer la mise à jour et à la remplacer par une autre. Dans le premier cas, nous parlons d'opération de suppression, dans le second d'opération de substitution (cf. Rossari 2000 : 86-87).

4.2. L'opération de révision déclenchée par AT

L'état préalable à l'énonciation de X est remplacé par l'état subséquent à l'énonciation de Y.

Cette opération de révision a la particularité de porter sur un état où aucune proposition n'a été mise à jour étant donné qu'il s'agit d'un état préalable à l'énonciation de X. Il n'y a donc pas substitution d'une proposition à une autre, mais stabilisation sur une proposition qui n'a pas été prise en ligne de compte lors de l'énonciation de X. En d'autres termes, au moment de l'énonciation de X, la proposition *q* sous-jacente à Y n'a pas été traitée : on ne sait rien sur son statut dans l'état d'information préalable. L'opération de substitution représente le fait que l'état à partir duquel l'énonciation de X aurait dû se produire est l'état qui fait suite à l'énonciation de Y.

4.3. Les manifestations de cette procédure de révision

L'opération de révision qui caractérise AT peut être décelée à l'aide de trois types de contraintes.

1) AT ne peut pas être utilisé dans une configuration où le segment X est compris comme inexact ou erroné après coup, comme c'est le cas avec *enfin*.

On peut utiliser *enfin* pour annuler la mise à jour qui a été faite avec l'énonciation de X, si celle avec Y la rend soit fausse soit imprécise.

(18) Paul est intelligent, *enfin* il se donne l'air intelligent.

(19) Paul connaît la France, *enfin* il connaît bien Paris surtout.

AT ne peut être intégré dans aucune de ces deux configurations, car la révision qui le caractérise ne touche pas à l'énonciation relative au segment X mais à celle relative à un état préalable à l'énonciation de X.

(20) Paul est intelligent, # *après tout* il se donne l'air intelligent.

(21) Paul connaît la France, ?? *après tout* il connaît bien Paris surtout.

Dans la première configuration, AT pervertit l'interprétation : on comprend que Paul est jugé intelligent par le locuteur parce qu'il est capable de se donner l'air intelligent. Dans la seconde, on perd tout l'effet correctif et, du coup, l'emploi de *surtout* en Y devient incongru, d'où la bizarrerie de l'enchaînement. Sans « surtout », on comprendrait que l'on peut admettre que l'on connaît la France quand on connaît bien Paris. Ces interprétations sont prévisibles si on prend comme base du fonctionnement discursif de AT le mécanisme de révision que nous avons proposé. En effet, la révision opère sur l'état préalable à l'énonciation de X et ne peut donc pas conduire à un effet rectificatif de X, mais seulement à « re-légitimer X » ou à le rendre

obsolète. L'interprétation de re-légitimation est viable, à la limite pour (20), mais pas pour (21), où *surtout* force la lecture corrective.

En revanche, une configuration dite illocutoire comme (8) ou (9) est commune à AT et *enfin*³. La remise en cause de la force illocutoire de X exprimée en Y peut soit être liée à une révision sur X, avec annulation de la mise à jour d'une des conditions de sincérité de l'acte (ce qui est le cas avec *enfin*, cf. Rossari 2000 : 105-109) soit être due à une méprise sur l'état préalable. Si ce dernier avait été constitué par l'énonciation de Y, alors l'acte X n'aurait pas eu lieu d'être, d'où l'interprétation selon laquelle X devient obsolète à la suite de « AT Y ».

On peut invoquer des exemples réels⁴ à l'appui de ces quelques observations. En effet, dans une configuration illocutoire telle (22), *enfin* peut être substitué à AT :

- (22) Il n'a aucunement la notion du prodigieux personnage que je suis et du microscopique vibron qu'il figure. *Après tout* qu'importe, ce petit âne peut braire autant qu'il lui plaît devant ma robe auguste d'évêque. (PROUST Marcel, *À la recherche du temps perdu*, 1922, < Frantext)
- (23) Il n'a aucunement la notion du prodigieux personnage que je suis et du microscopique vibron qu'il figure. *Enfin* qu'importe, ce petit âne peut braire autant qu'il lui plaît devant ma robe auguste d'évêque.

Par contre, il n'en va pas de même pour les enchaînements suivants, qui illustrent des cas d'anti-orientation argumentative :

- (24) Il a beau m'être en gros sympathique, *après tout*, je ne le connais pas. (DEGAUDENZI Jean-Louis, *Zone*, 1987, < Frantext)
- (25) Il a beau m'être en gros sympathique, ?? *enfin*, je le connais pas.
- (26) La bande son est sans plus, *après tout* on s'en fout on est sur une borne d'arcade. (< Internet)
- (27) La bande son est sans plus, ?? *enfin* on s'en fout on est sur une borne d'arcade.

³ Il est possible de construire des exemples où le segment *Après tout* Y consoliderait la force illocutoire du segment X :

(23') Va voir Marie ! *Après tout* elle avait vraiment insisté !

Il s'agit en fait d'un type particulier de configuration argumentative dans laquelle le segment Y re-légitime l'énonciation de l'ordre.

⁴ Notre corpus est constitué d'exemples écrits mimant parfois le registre oral quand il s'agit de dialogues ou conversations extraites d'Internet. Nous réservons à une étude ultérieure la prise en compte d'occurrences orales qui nécessitent la maîtrise de nombreux paramètres pour leur traitement.

2) AT ne peut pas être utilisé dans une configuration d'anti-orientation argumentative où l'énonciation de X est forcément interprétée comme restant d'actualité à la suite de celle de Y. Ces configurations sont prototypiques pour *pourtant* avec lequel il est difficile de faire commuter AT.

(26) Marie aime Paul, *pourtant* elle refuse de l'épouser.

(27) Marie aime Paul. ?? *Après tout* elle refuse de l'épouser.

La contradiction (générée par les stéréotypes associés aux relations amoureuses) n'est pas résolue avec AT, alors qu'elle est l'objet même du discours produit avec *pourtant*. Le moyen pour AT de résoudre la contradiction est de présenter l'assertion X comme obsolète suite à celle de Y. Plus précisément, cette assertion doit pouvoir être comprise comme ayant été formulée sans avoir tenu compte du « bon » état d'information qui serait celui relatif à l'énonciation de Y. Or, cette interprétation est exclue, du moment que le refus de Marie tire tout son sens de l'amour qu'elle éprouve pour Paul.

3) AT ne peut pas introduire un état de choses jouant directement un rôle sur la plausibilité de l'état de choses évoqué en X.

(28) Il se peut que Paul et Marie aient du retard, *car* ils viennent de m'appeler pour m'avertir que la circulation était très dense.

(29) Il se peut que Paul et Marie aient du retard. *Après tout* ils viennent de m'appeler pour m'avertir que la circulation était très dense.

La différence d'interprétation est assez nette entre ces deux configurations. Avec *car*, le locuteur cherche à valider l'assomption sur l'arrivée tardive de Paul et Marie. Avec AT, il signale qu'il a en fait une bonne raison d'imaginer qu'ils seront en retard et cette bonne raison, il la présente comme n'ayant pas été envisagée au moment de l'énonciation de X. Cette interprétation est induite par le renversement que AT suscite. L'ensemble du discours est compris comme voulant dire que si le locuteur avait tenu compte de cette « bonne raison » au moment de l'énonciation de X, il aurait eu encore plus de raisons de dire X. La re-légitimation paraît ainsi fonctionner comme une forme de justification bien distincte de la validation, avec laquelle le locuteur cherche à augmenter la plausibilité d'un état de choses (voir Rossari 2005, sur le fonctionnement précis de cette forme de justification). En atteste aussi le fait que AT peut intervenir dans des discours où le même effet de re-légitimation se fait sentir sur l'énonciation de X, alors que ces discours sont incompatibles avec une forme de justification fondée sur une validation de l'état de choses exprimé en X.

Nous reprenons ici l'exemple utilisé dans Rossari (2005) pour différencier deux formes de justification, l'une avec *car*, l'autre avec *la preuve*.

- (30) Je n'ai jamais pris d'antibiotiques, il existe d'autres moyens plus doux de se soigner. *La preuve*, je suis en pleine forme. (< Internet)

Rossari mentionne à propos de *la preuve* que « ce type de justification n'aurait aucun sens si elle était introduite par *car* ou *parce que*, étant donné qu'elle ne permet pas d'accroître le crédit de ce qui est avancé en X : le fait même que le locuteur se sente en pleine forme implique nécessairement qu'il soit conscient de l'existence d'autres moyens pour se soigner ». Elle est en revanche parfaitement compatible avec AT :

- (31) Je n'ai jamais pris d'antibiotiques, il existe d'autres moyens plus doux de se soigner. *Après tout* je suis en pleine forme.

Pareillement à la configuration (29), AT rend accessible une interprétation où, après coup, le locuteur ajoute une bonne raison de dire X. Si cette dernière avait été envisagée avant l'énonciation de X, celle-ci n'en aurait été que plus légitime.

Le bien-fondé de la distinction entre un processus de re-légitimation et un processus de justification peut être confirmé par l'examen de suites linguistiques authentiques, où le connecteur *car* ne peut en général que difficilement commuter avec AT, à moins de pouvoir modifier de beaucoup l'interprétation de l'enchaînement :

- (32) La perspective de se séparer de ses parts ne le réjouissait pas mais il était entendu qu'il conserverait la maison et le jardin sur la grande île ; le reste, *après tout*, n'était que landes incultes, terrains sauvages inexploitable ; il pensa que le fait de les vendre ne les ferait pas disparaître de l'archipel. (DORMANN Geneviève, *La Petite main*, 1993, < Frantext)
- (33) ...il était entendu qu'il conserverait la maison et le jardin sur la grande île ??/# *car* le reste n'était que landes incultes, terrains sauvages inexploitable...

4.4. En guise de réponse à la question posée au point 4

La mise en rapport de X et de Y se fait par le biais du renversement énonciatif que AT instruit. Il est représenté par une opération de révision sur un état d'information préalable à l'énonciation de X. Cette dernière permet de prévoir les configurations compatibles et incompatibles avec ce marqueur. En substance, nous avons vu que pour que la révision par substitution de l'état relatif à Y à l'état préalable à X soit envisageable, il faut que X puisse être compris comme re-légitimé après coup (configurations de co-orientation argumentative) ou comprise comme obsolète (configurations d'anti-orientation argumentative ou configurations d'annulation de la force illocutoire). Dans chacune de ces configurations, AT est en concurrence avec un marqueur différent, d'où son côté caméléonesque. Dans les configurations

anti-orientées, il est en concurrence avec *mais*, dans les configurations de perte de force illocutoire, il est en concurrence avec *enfin* et dans les configurations co-orientées, il est en concurrence avec des marqueurs de justification, comme *car*. Toutefois, c'est toujours la même procédure discursive qu'il met en place et qui le différencie fondamentalement de ces trois marqueurs, par le fait même qu'il ne met pas directement en relation X et Y : leur mise en rapport se faisant par le biais d'un renversement énonciatif. Plus précisément, ce renversement permet d'indiquer que l'énonciation de X aurait dû être réalisée en partant d'un état préalable correspondant à celui qui résulte de l'énonciation de Y. C'est ainsi que X et Y sont mis en rapport, l'énonciation de X se voyant présentée soit comme rélégitimée soit comme obsolète à la suite du renversement. Ce mécanisme discursif rend AT aussi performant dans des configurations qui nécessitent la résolution d'une contradiction que dans celles où un rapport de justification motive l'association des deux énonciations, ou encore dans celles où la seconde énonciation annule ou affaiblit la force illocutoire de la première.

5. Y a-t-il des configurations où X et Y ne sont pas mis en rapport au moyen de AT ?

Il reste des configurations parfaitement banales pour AT, pour lesquelles la mise en rapport de X et de Y ne peut se fonder sur le mécanisme discursif préconisé. Elles sont illustrées par les discours (5) et (6), qui exploitent une relation caractérisable intuitivement comme un commentaire. Dans ces discours, il ne fait aucun sens de dire que l'énonciation de X est produite suite à une méprise sur l'état d'information préalable. Il est en effet inconcevable que X soit énoncé en partant de l'état résultant de l'énonciation de Y, puisque cette dernière apporte un commentaire sur ce qui est évoqué en X. Elle ne peut donc en aucun cas être prise dans une procédure discursive évoquant son apparition avant l'énonciation de X.

Que fait AT dans une telle configuration ?

Trois hypothèses peuvent être envisagées. La première est que AT garde la même valeur et met bien en rapport X et Y. Le fonctionnement discursif préconisé est donc erroné puisqu'il ne rend pas compte de cette configuration. La seconde est que AT met en rapport X et Y, mais qu'il a une autre valeur dans ces configurations. Il faut donc lui associer un autre mécanisme discursif, spécifiquement adapté pour ces emplois. La troisième est que AT a la même valeur, mais qu'il ne met pas en rapport X et Y dans ces configurations. Nous choisissons cette hypothèse.

Pour l'étayer, nous allons montrer que le lien entre X et Y est d'ordre thématique et non d'ordre logico-sémantique, comme dans les autres configurations. C'est ce lien qui assure la cohérence et qui permet à la

relation de commentaire de s'actualiser. AT n'a aucune incidence sur l'énonciation X. Il assure une mise en contexte de l'énonciation Y.

Plus précisément, Y est présentée comme se situant par rapport à une énonciation *in absentia*. Le rapport qu'AT crée avec cet énoncé potentiel peut alors être analysé de la même façon que dans les autres configurations, à la différence près que Y est produit in fine en lieu et place de l'énonciation non formulée. En d'autres termes, les configurations proposées sous (5) et (6) pourraient être enrichies d'une énonciation X', vis-à-vis de laquelle Y est située. Elle serait présentée par AT comme n'étant plus d'actualité, si elle avait été réalisée. Plusieurs cas pourraient être envisagés. Nous testons ici un cas où cette énonciation coïnciderait avec une interrogation sur la valeur axiologique de ce qui exprimé en X. Cette interprétation fait ressortir l'emploi de AT comme évoquant une question laissée de côté au bénéfice de la réponse que le locuteur choisit d'apporter.

- (34) Luc a divorcé l'an dernier. [On peut se demander s'il a eu raison] (=X')
Après tout il a bien fait.
- (35) Alphonse a quitté la Pologne. [On peut se demander si c'est une bonne chose] (=X') *Après tout* il n'y était pas heureux.

Dans les cas préconisés, la mise en rapport par AT des énonciations X' et Y se fait de la façon dont on a décrit les configurations où X est présentée comme obsolète. En l'occurrence, si l'on revient à une configuration où il y a mise en rapport entre X et Y par AT, cela donne :

- (36) On peut se demander si Luc a eu raison de divorcer l'an dernier. *Après tout* il a bien fait.
- (37) On peut se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne. *Après tout* il n'y était pas heureux.

On peut toutefois relever que dans ces deux cas, AT n'est ni en concurrence avec *mais*, ni avec *enfin*.

- (38) On peut se demander si Luc a eu raison de divorcer l'an dernier, ?? *mais* il a bien fait.
- (39) On peut se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne, ?? *mais* il n'y était pas heureux.
- (40) On peut se demander si Luc a eu raison de divorcer l'an dernier, ?? *enfin* il a bien fait.
- (41) On peut se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne, ?? *enfin* il n'y était pas heureux.

Ce qui sied à AT dans ces configurations, c'est de pouvoir faire paraître la question évoquée en X comme n'ayant pas de raison d'être réalisé à compter

du fait que l'état préalable à sa réalisation était celui constitué par l'énonciation Y, à savoir la réponse. On pourrait paraphraser la mise en rapport de Y à X assurée par AT, au moyen de :

- (42) Il ne fait pas sens de se demander si Luc a bien fait de divorcer, si on part de l'idée qu'il a bien fait.
 (43) Il ne fait pas sens de se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne, si on part de l'idée qu'il n'y était pas heureux.

Il ne s'agit donc ni d'une configuration d'anti-orientation argumentative ni d'une configuration où la valeur illocutoire de l'assertion se voit annulée ou affaiblie. C'est la particularité du mécanisme discursif activé par AT qui le rend approprié dans ces configurations et qui assure la cohérence de l'association de X et de Y. Sans AT, les discours subissent un sérieux défi de cohérence.

- (44) On peut se demander si Luc a eu raison de divorcer l'an dernier. ?? Il a bien fait.
 (45) On peut se demander si c'est une bonne chose qu'Alphonse ait quitté la Pologne. ?? Il n'y était pas heureux.

Si l'on revient aux configurations (5) et (6), ces diverses transformations montrent donc que la présence de AT ne touche en aucun cas au lien entre X et Y. Celui-ci est donc d'ordre thématique. Cette interprétation est encore attestée d'une autre manière par le fait qu'une version hypotaxique, dans laquelle la relation s'établit uniquement par le biais d'une reprise anaphorique, est réalisable pour ces discours.

- (46) Luc a divorcé l'an dernier, ce qui, *après tout*, est une bonne chose.
 (47) Alphonse a quitté la Pologne, où, *après tout*, il n'était pas heureux.

A noter encore que, conformément à notre hypothèse, l'emploi de AT n'est pas indispensable dans la version originale.

- (48) Luc a divorcé l'an dernier. Il a bien fait.
 (49) Alphonse a quitté la Pologne. Il n'y était pas heureux.

Ce type d'emploi est assez répandu en corpus, qu'AT apparaisse dans une relative appositive ou en position intégrée.

- (50) ...un de ses jugements abrupts et sans appel : « La fille Untel n'a pas inventé la poudre » – ce qui n'a rien, *après tout*, de déshonorant. (ROUAUD Jean, *Les Champs d'honneur*, 1990, < Frantext)
 (51) Je dors debout. C'est, *après tout*, une position comme une autre. (SALVAYRE Lydie, *La Puissance des mouches*, 1995, < Frantext)

6. Conclusions

Ce qui pourrait être conçu comme de la polyvalence ou de la polysémie est un effet du mécanisme discursif activé par AT. AT a toujours la même valeur dans les différentes configurations discursives dans lesquelles il est susceptible d'intervenir. Il instruit un renversement énonciatif qui fait paraître l'énonciation qu'il met en rapport avec celle qu'il introduit comme obsolète ou comme re-légitimée. C'est ce même mécanisme discursif qui lui permet d'intervenir dans des configurations où, sans mettre en rapport les énonciations qui l'entourent, il présente celle qu'il introduit comme apportant un commentaire produit à l'issue d'un débat intérieur, suite auquel le locuteur a choisi de ne pas réaliser l'énonciation que AT ferait ressentir comme obsolète.

Références

- Brockway (/Blakemore), D. (1982). Connecteurs pragmatiques et principes de pertinence, *Langages* 67 : 7-22.
- Blakemore, D. (1987). *Semantic constraints on relevance*, Oxford : Basil Blackwell.
- Dendale, P. ; Tasmowski, L. (1994). L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir, *Langue française* 102 : 24-40.
- Ducrot, O. (1996). La pragmatique et l'étude sémantique de la langue, in : J. Revel ; N. Wachtel, (éds), *Une école pour les sciences sociales. De la VI^{ème} section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris : Éditions du Cerf et éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 339-352.
- Ducrot, O. et alii (1980). *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Jayez, J. (1983). La « conclusion » : pour quoi faire ?, *Sigma* 7 : 1-47.
- Rossari, C. (1997). *Les opérations de reformulation*, Berne : Lang, 2^{ème} édition.
- Rossari, C. (2000). *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Rossari, C. (2002). Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes, *Cahiers de linguistique française* 24 : 11-43.
- Rossari, C. (2005). Le leurre des significations lexicales. L'exemple de la preuve, *Revue Romane* 40.1, 67-80.
- Rossari, C. et alii (2004). *Autour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée*, Berne : Lang.
- Roulet, E. (1987). Complétude interactive et connecteurs reformulateurs, *Cahiers de linguistique française* 8 : 193-214.

- Roulet, E. (1990). Et si, *Après tout*, ce connecteur pragmatique n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisses impliquées?, *Cahiers de linguistique française* 11 : 329-343.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris : Hermann.
- Veltman, F. (1996). Defaults in update semantics, *Journal of Philosophical Logic* 25-3 : 221-261.